

	LYCEE DES METIERS DU BATIMENT ET DE L'ENERGETIQUE	
	CONVENTION DE PARTENARIAT 2019-2020	

L'entreprise, l'organisme, l'association, fédération : Cliquez ici pour entrer du texte.

Représenté par : Cliquez ici pour entrer du texte. Fonction : Cliquez ici pour entrer du texte.

L'établissement : **Lycée Pierre Mendès France**

Représenté par : **Mr Abgrall** Fonction : **PROVISEUR**

S'engagent à établir des liens de partenariats dans les domaines suivants* :

➤ Au niveau de l'entreprise

- ☐ Accueillir et favoriser sur toute l'année scolaire l'intégration des élèves suivant une des formations professionnelles énergétiques. Pour ce faire l'entreprise s'engage à mettre à disposition au moins 1 place(s) sur toutes les périodes de PFMP (stage) préalablement transmise en début d'année scolaire par le lycée
- ☐ Permettre la visite de chantiers, d'usines, d'ateliers de fabrication, de laboratoires, de bureaux d'études et faciliter la mise à disposition de documentations techniques sur les matériels, matériaux, etc ...
- ☒ Permettre la participation de professionnels afin qu'ils interviennent auprès de nos élèves ou étudiants dans le cadre de leur champ professionnel lors de la formation ou des examens.
- ☒ Participer à des forums de l'emploi auprès de nos élèves ou étudiants se trouvant en fin de cycle scolaire.
- ☐ Mettre en place des modules de démonstration de matériels, de matériaux utilisés sur les chantiers.
- ☐ Organiser sur le site du lycée des journées de formation sur des thèmes pluridisciplinaires ou spécifiques à chaque métier, pour des professeurs et des professionnels.
- ☒ Accueillir dans l'entreprise des professeurs des domaines professionnels pour effectuer des périodes d'approfondissement professionnel sur des techniques spécifiques.
- ☐ Mettre à disposition du lycée, pendant un temps donné, du matériel ou des équipements spécifiques afin de former les élèves.

➤ Au niveau du Lycée des métiers

- ☒ Transmettre les périodes de PFMP et de stage dès la rentrée scolaire puis proposer une rencontre « apprenant-entreprise »
- ☒ Mettre en avant le logo de l'entreprise lors des journées « portes ouvertes ».
- ☒ Mettre à disposition, salles de conférences, amphi pour l'accueil de forums professionnels, réunions techniques par champ professionnel.
- ☒ Mettre à disposition des plateaux techniques dans les domaines de l'énergétique, du génie civil et de la topographie.
- ☒ Mettre à disposition des espaces extérieurs pour des démonstrations de matériels.
- ☒ Accueillir les représentants d'entreprises dans le cadre de journées spéciales « rencontre Professionnel-Enseignants ».
- ☒ Organiser et favoriser sur le site, le rapprochement « entreprises – élèves » par le biais de forums de l'emploi.
- ☐ Mettre en place des bilans de compétences pour les salariés d'entreprise en fonction des filières professionnelles dispensées sur le site « Pierre Mendès France ».
- ☐ Proposer des modules de formation individualisée pour les salariés d'entreprise.

Pour chacune de ces actions, une analyse des besoins et de faisabilité devra être réalisée conjointement entre les deux parties. (Cocher la ou les case(s) correspondante(s) à votre engagement)

Fait à Rennes, Le 22/03/2019

Le chef d'entreprise

Els FOUREL - PROXISERVE
19 rue des Landelles - CS 17705
35577 CESSON-SEVIGNE CEDEX
Tél : 02 22 33 20 70 - Fax : 02 99 41 97 63
SIRET : 511 903 300 000 - 75 000 Euros
CS RENNES B 281 903 300

Le chef d'établissement

